



RACONTE-MOI BOUTIGNY !

N°19 JANVIER
JUN 2023

Le 3 juillet 2023, les Élus accompagnés des habitants de la commune de Boutigny en Seine-et-Marne, se sont rassemblés et ont formé une chaîne par solidarité avec les Maires de France. Nous avons voulu exprimer que nous étions contre la violence, les vols et les destructions.

Nous demandons à l'Etat de rétablir l'ordre républicain. Nous appelons chacun à se mobiliser pour plus de civisme. Notre Nation a besoin de cohésion. J'ai profité de ce moment pour rendre hommage à toutes les victimes dont le Maire de la commune de La Haye-les-Roses, lâchement agressé. Cette violence doit cesser pour mieux vivre ensemble. Pour finir nous avons respecté une minute de silence et chanté la Marseillaise.

Marc ROBIN

Maire de la commune de Boutigny

SOMMAIRE

- Page 2 :** Le mot du Maire
- Page 3 :** Budget de la commune
- Page 4 :** Les travaux
- Page 5 :** Construction du Mémorial
- Page 6 :** Inauguration du Mémorial
- Page 7 :** Fête de la Saint-Médard
- Page 8 :** Fête de la Saint-Médard
- Page 9 :** Les talents de Boutigny
- Page 10 :** Patrimoine de Boutigny
- Page 11 :** RPI et écoles
- Page 12 :** Ecoles et transports



L'ensemble du Conseil municipal espère que vous avez passé de bonnes vacances.
Bonne reprise à tous !

Le mot du Maire



Chers amis, collègues et étudiants,
Après des vacances bien méritées, il est temps de reprendre nos activités avec un enthousiasme renouvelé et une énergie débordante ! Ces moments de repos nous ont permis de nous ressourcer, de nous détendre et de profiter de moments précieux en famille et entre amis. Maintenant, nous sommes prêts à relever de nouveaux défis et à accomplir de grandes choses ensemble.

La reprise des activités peut parfois sembler difficile après une période de détente, mais n'oublions pas que

ces moments de repos nous ont permis de recharger nos batteries et de faire le plein d'idées créatives. Nous devons voir la rentrée comme une opportunité excitante de nous dépasser, d'apprendre de nouvelles choses et de faire de notre mieux dans tout ce que nous entreprenons.

Bien sûr, la reprise nécessite également une attention particulière à notre bien-être. Assurons-nous de prendre soin de nous-mêmes, physiquement et mentalement. Veillons à accorder du temps à nos loisirs, à notre famille et à nos amis, tout en gérant efficacement notre temps professionnel.

En conclusion, cette reprise des activités est l'occasion parfaite de mettre en pratique tout ce que nous avons appris et vécu pendant nos vacances. Ensemble, nous pouvons transformer cette énergie renouvelée en une force motrice pour accomplir des choses extraordinaires. Travaillons main dans la main, faisons preuve de créativité et de persévérance, et croyons en notre capacité à réussir.

Bonne rentrée à tous, et que cette période soit le début d'une aventure passionnante et couronnée de succès !

Bien amicalement,

Marc Robin

Rencontre Gendarmerie/ Séniors

Le 17 mars, l'Adjudant MARINIER Florent, Commandant de la Brigade de Contact de la gendarmerie de Coulommiers, et le Major COHEN, Commandant de la brigade de Crécy la Chapelle, sont venus animer une rencontre principalement orientée autour de la sécurité informatique de nos séniors. Le débat était très intéressant et concernait des points importants pouvant nous toucher et surtout nous amener à faire des erreurs. L'Adjudant a indiqué que les séniors doivent remplir le formulaire « Tranquillité Séniors » qui se trouve sur le site de Boutigny77.fr, dans la rubrique « Gendarmerie » et l'envoyer par mail ou le donner à la mairie afin de le faire parvenir en gendarmerie. Si vous voulez participer à une réunion merci de contacter la mairie afin d'en programmer une autre. **Jean-Michel LABRANQUE**



Abuser des numéros d'urgence nuit gravement à ceux qui en ont besoin

Mairie Renseignements utiles

Horaires d'ouverture

Lundi : 10h00 - 12h00

Mardi : 16h00 - 18h00

Jeudi : 16h00 - 18h00

Vendredi : 16h00 - 18h00

Contacts

e-mail : boutigny-77@wanadoo.fr

tél : 01 60 25 63 84

Gendarmerie de Crécy

01 64 63 80 42



Participation citoyenne

Le 10 mars, une réunion annuelle a été organisée avec la Gendarmerie pour faire le bilan de cette action. Le Major COHEN, commandant de la brigade de Crécy la Chapelle, en a profité pour se présenter aux membres du groupe. La réunion a été animée par l'Adjudant MARINIER Florent. Aujourd'hui nous avons 34 membres mais nous recherchons toujours des volontaires sur certaines rues de la commune. **Un petit rappel, si besoin, le numéro unique pour contacter la gendarmerie ou la police est le 17.**



Le budget de la commune

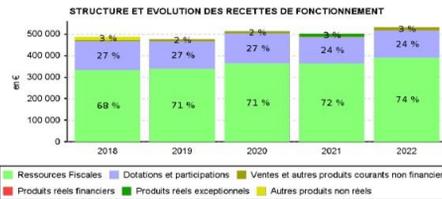
Nous sommes à mi-mandat, cette première période a été perturbée par de nombreux événements importants et historiques qui ont gêné la vie de chacun.

La crise sanitaire, la guerre en Ukraine, la crise sociale ont eu d'importantes interactions sur notre quotidien et sur l'économie.

Malgré tout nous avons souhaité continuer à lancer des projets pour améliorer la vie dans la commune. Les événements et ces actions ont des conséquences sur le budget de notre commune au niveau du fonctionnement mais aussi de l'investissement.

Le budget de fonctionnement d'une commune, c'est ce qui permet d'agir au quotidien. Elle reçoit des recettes, en 2022, 74 % sont fiscales, et 24 % sont des dotations et participations de l'Etat et autres Administrations.

La structure des recettes de fonctionnement

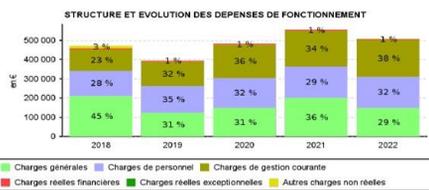


2022

En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Ressources Fiscales	455	568	601	482
Dotations et participations	147	267	184	229
Ventes et autres produits courants non financiers	17	106	119	122
Produits réels financiers	0	0	0	0
Produits réels exceptionnels	0	9	9	9

Analyse financière rétrospective BOUTIGNY 2018 à 2022

La structure des charges de fonctionnement



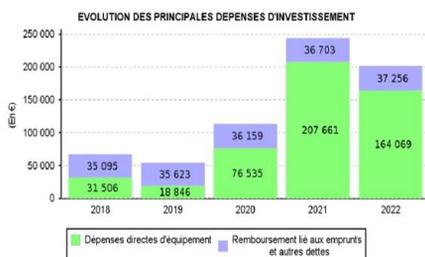
2022

En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Charges générales	173	275	273	231
Charges de personnel	189	317	319	301
Charges de gestion courante	224	152	132	118
Charges réelles financières	5	10	10	13
Charges réelles exceptionnelles	0	3	3	4

Analyse financière rétrospective BOUTIGNY 2018 à 2022

L'évolution des dépenses d'équipement

La commune a assuré un niveau d'investissement élevé depuis 2020. L'effort d'investissement s'élève à 498 K€



Analyse financière rétrospective BOUTIGNY 2018 à 2022

Recettes de fonctionnement : Le taux de la taxe foncière n'augmente pas, l'Etat augmente les bases tous les ans. + 7,1 % en 2023.

Charges de fonctionnement : Ce sont les charges qui permettent de régler nos factures pour les services, les entretiens, les consommations et le personnel qui agit au quotidien. Les plus grosses charges de la commune sont les charges liées à l'école après les charges de personnel. En 2023, les charges d'énergie vont fortement augmenter. En 2022 les recettes ont augmenté de 5,7% et de 12,4 % depuis 2018, et les charges ont baissé de 8,7% en 2022 soit une progression de 10,6% depuis 2018.

Investissements : Ce sont les charges qui permettent d'enrichir le patrimoine. Ce sont des charges qui s'amortissent sur le long terme. Depuis 2020 nous avons lancé des projets. Certains sont finalisés comme la rénovation des lampadaires d'autres sont en cours comme les travaux de la rénovation de la mairie ou la voirie entre la place de l'église et la rue de Barrois. Les investissements sont financés par des subventions attribuées par l'Etat, la Région ou le Département. Une partie se fait par autofinancement puisque les subventions ne couvrent jamais 100 % des montants investis. Pour les gros projets, comme la mairie, il est nécessaire de faire des emprunts sur 15, 20 ou 25ans.

Éléments fournis par les Finances Publiques DDFIP de Seine-et-Marne

Les projets en cours.



En ce début d'année les dossiers de demande de subvention ont été envoyés aux différentes administrations.

Projet Mairie:

Pour la rénovation intérieure et extérieure ainsi que pour la construction d'un agrandissement pour les locaux techniques.

Une demande de subvention au titre du contrat rural a été faite au Département et à la Région.

Cette demande a été validée en juin 2023 pour 350 000 euros, ce qui porte à 456 000 euros les sommes allouées à la commune pour rénover la mairie. Les travaux commenceront certainement en 2024.

Projet Voirie Place de l'église et rue de Barrois:

Pour refaire la place de l'église et la rue de Barrois, jusqu'à la rue qui descend au cimetière, nous avons fait une demande de Fonds d'Equipement Rural (FER) et une demande de Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL). Le Département nous a alloué 35000 euros au titre du FER. L'Etat a refusé notre DSIL pour un manque de budget, le dossier sera reconduit en fin d'année pour lancer les travaux en 2024.

Projet toiture du vestiaire du stade et fenêtres de la salle polyvalente:

Pour changer le toit et remplacer les fenêtres, la région a été sollicitée pour une aide, un budget participatif. Vous avez été nombreux à participer, nous aurons le résultat au mois de septembre.

Projet Mémorial :

Ce projet a été finalisé avec succès. 100 % des coûts sont financés par de nombreux partenaires, le Département, les Communes de Martinique, le Ministère de l'armée, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, les nombreuses Associations et les habitants de Martinique et de notre Région. Merci à tous ! **Marc ROBIN** Les 7 étapes de la construction



Affiche pour solliciter la participation des habitants de Boutigny pour demander le budget participatif. Nous remercions tous ceux qui ont voté. 50 votes pour la toiture du vestiaire et 37 pour la salle polyvalente, Espérons que cela sera suffisant !



3 mars : les végétaux sont mis en place



5 avril : travaux de terrassement



11 avril : les bordures sont mises en place.



24 avril : finition de la voie de circulation



Entre le 4 et 14 avril : épandage de la grave calcaire sur le chemin piétonnier, préparation de l'aire de covoiturage



11 mai : installation du mat porteur du drapeau et du banc.



25 mai la stèle est mise en place

Le mémorial de Boutigny étape par étape



Le mémorial dédié aux quatre soldats martiniquais tués à Boutigny en juin 1940, a été inauguré le 17 juin (voir article dans la suite de la publication). L'objectif initial était de rendre hommage à ces Morts pour la France en créant un lieu de mémoire dans un espace adapté.

Il a fallu environ deux ans pour que le projet aboutisse.

Nous avons présenté une première version en décembre 2022 aux représentants du Conseil Départemental, ce dernier étant propriétaire des lieux. La réponse a été favorable et les responsables des services techniques nous ont aidé à avancer sur le sujet. Le projet a finalement comporté une stèle commémorative, un espace végétalisé, un mât de pavoisement et un banc. Le Département a assuré, en plus de la création du chemin piétonnier, la réfection de la voie de circulation et l'aménagement de l'aire de covoiturage.

La municipalité de Boutigny a sollicité la participation financière de nombreuses structures : Ministère de la Défense, Département 77, Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, collectivités territoriales de la Martinique, anciens Combattants, Associations... Leur soutien a été déterminant et le projet définitif a été adopté le 13 mars 2023 par le Conseil municipal.

Voici un résumé des travaux en image...

- 1 3 mars 2023 : les végétaux sont mis en place (saules crevettes, prunus et haie de taxus baccata)
- 2 5 avril : les travaux de terrassement débutent (chemin piétonnier et aire de covoiturage)
- 3 11 avril : les bordures sont installées
- 4 4 et 5 13 avril : la grave de calcaire blanc recouvre le chemin piétonnier, une sous-couche est placée sur l'aire de covoiturage.
- 5 24 avril : la réfection de la voie de circulation et le gravillonnage de l'aire de covoiturage sont faits
- 6 11 mai : le mât porteur du drapeau tricolore et le banc sont installés
- 7 25 mai : la stèle est mise en place,
- 8 31 mai : la gravure est faite
- 9 30 juin : une reprise du réseau pluvial est effectuée



31 mai : réalisation de la gravure. 30 juin : reprise des évacuations des eaux pluviales.

8 mai 2023



Daniel AUBART

Le 8 mai 1945 est une journée importante qui permet aux Elus et aux habitants de la commune de se retrouver autour du Maire pour rendre hommage à tous ceux qui sont morts pour défendre notre liberté et notre sécurité.

Nous ne devons jamais oublier les leçons du passé et nous devons nous unir pour que la Paix perdure dans notre pays. Je tiens à rendre hommage à **Bernard LELOUP** qui était présent à ces rendez-vous, comme porte-drapeau, il a été également 1^{er} adjoint de la commune pendant 30 ans, il nous a quitté le 17 juin 2023, le jour de l'inauguration du Mémorial. **Marc ROBIN**

17 juin 2023 : inauguration du mémorial



Devant plus d'une centaine de personnes, le mémorial dédié aux quatre soldats martiniquais fusillés en juin 1940, a donc été inauguré.

Les habitants de Boutigny et des environs étaient venus nombreux pour honorer la mémoire de ces hommes.

Les descendants de l'un d'entre eux avaient tenu à participer à cette commémoration.

Plusieurs personnalités étaient présentes aux côtés de Marc Robin, Maire de la commune : Nicolas Honoré (Sous-préfet de Meaux), Patricia Lemoine (Députée), Jean-François Parigi (Président du Conseil Départemental), Anne Gbiorczyk (4^{ème} Vice-Présidente du Conseil Départemental), Régis Sarazin (1^{er} Vice-Président de la CAPM) et Sabine Andrivon-Milton (Présidente de l'Association Histoire Militaire de la Martinique).

De part et d'autre de la stèle on pouvait voir une quinzaine de porte-drapeaux qui apportaient une grande solennité à l'évènement.

Marc Robin et les personnes officielles ont procédé au dévoilement de la stèle sous les applaudissements du public. Le lever des couleurs a ensuite été effectué par les représentants de la gendarmerie.

Lorsque les noms des soldats Negrobard, Eniona, Philibert et Himmer ont été cités, lorsque la sonnerie aux Morts a retenti et que la minute de silence a été observée, une profonde émotion régnait au sein de l'assistance.

Il a ensuite été procédé aux dépôts de gerbe et aux allocutions. Marc Robin a rappelé les faits qui se sont produits à la Cantine le 15 juin 1940 et la place particulière occupée par ces quatre hommes dans la mémoire de notre village. En outre, il a chaleureusement remercié tous ceux et toutes celles qui ont participé au financement du Mémorial.

Cette cérémonie constitue un moment important dans notre histoire locale. Un nouveau lieu de mémoire est désormais accessible à Boutigny...

Daniel AUBART



Ecole, enfants, parents, associations (...) tous réunis à la Saint-Médard !

Fête de la Saint-Médard



La fête de la Saint-Médard s'est déroulée le deuxième week-end de juin sous un beau soleil. Le Comité des Fêtes et l'Amicale Scolaire ont assuré avec efficacité l'organisation de ces journées.

Le samedi, la fête foraine, le défilé des lampions et le french cancan ont animé notre village dans la joie et la bonne humeur.



Le lendemain après-midi, le défilé de chars a traversé les rues de Boutigny ; les riverains ont vu apparaître « les Pat Patrouille » de la classe d'Amélie, « les Minions » de la classe d'Emilie, « les Pokemon » de celle de Nathalie et « les Mario » de la classe de Laurence. Cette célébration de la BD a été complétée par l'arrivée « d'habitants gaulois » venus de Magny-Saint-Loup avec serpe, potion magique et autre menhir de fabrication locale...

En fin de journée, l'ensemble vocal Anguélos, sous la direction de Valéry Aubertin, a donné un superbe concert dans l'église. La soprano Sarah Richards et la harpiste Sophie Bonneau ont accompagné les chanteurs dans des œuvres variées de Mendelssohn, Mozart, Bach, Croft, Dowland... Ce concert, organisé par l'APBA, a été donné au profit de la rénovation de l'église.

Une fois de plus, la fête de notre Saint-patron a rassemblé les boutignaciens de tout âge et les visiteurs des environs.

Merci à tous les bénévoles et rendez-vous l'année prochaine ! Daniel AUBART





Char Pokemon



Char Super Mario



Char Batman



Ensemble
Vocal
Angelos



Les talents de Boutigny



Centre équestre



Le poney Club et Ecuries de Boutigny-Elevage de Bellou collectionne les bons résultats en championnat amateur. Le 13 mai dernier, la Marseillaise a retenti pour Délice d'Idéale et Marion Pipard, les beaux gagnants de la piste Delahaye dans le prix Eléonore Gass – Ostéopathe Animalier CSIAM 120CM. Depuis, le duo continue de briller et a participé en juillet aux championnats de France amateur Elite au MANS. Félicitations **Ingrid PETIT**



CSI Am - 120cm

N'oublions pas non plus le duo Hélène Terrier et Gin du Perche qui a terminé à la deuxième place du championnat 2 105 à Liverdy en juin dernier.



Pâques Cette année encore, le Comité des Fêtes a ravi les grands et les petits avec une chasse aux œufs qui s'est déroulée au sein de la cour de l'école de Boutigny le dimanche 16 avril 2023. La météo ayant été au rendez-vous, les chasseurs d'œufs ont pu repartir avec de belles photos et de beaux souvenirs en famille. Les chocolats offerts par le comité ont été dévorés sans se faire prier. Bravo aux organisateurs !

Ingrid Petit

Spectacle de l'école des Pré verts de Boutigny

Pour finir l'année scolaire de l'école, les enseignantes ont proposé un spectacle nous faisant voyager en chansons et danses de la Bretagne à Papeete ou avec des déguisements de pirates pour la maternelle. Nous avons terminé par des danses rythmées Waka-waka et Jérusalem pour la classe de CP.



Eglise et Chapelle

Il y a sur notre commune deux édifices religieux. Le plus ancien des deux, est bien entendu l'église Saint-Médard construite au centre du bourg à partir du XVème siècle puis modifiée à plusieurs reprises jusqu'à la construction du clocher en 1856. Le second bâtiment, plus récent, est la chapelle Saint-Loup érigée en 1910 sur le hameau de Magny-Saint-Loup. L'un appartient à la commune, qui doit donc l'entretenir, l'autre appartient à l'Église. Pourquoi cette différence de propriétaires entre deux bâtiments ayant la même vocation religieuse ?

La réponse se trouve en 1905. C'est, en effet, le 9 décembre de cette même année qu'est officialisée en France la séparation de l'Église et de l'État. Cette loi, portée par Aristide Briand, a mis fin au régime de soutien financier et juridique de l'État aux cultes reconnus en France, et a instauré la laïcité comme principe fondamental de l'organisation de l'État et de la société française. Elle a également transféré les biens de l'Église à l'État, réglementé les relations entre l'État et les différents cultes et garanti la liberté de conscience et de culte.

Jusqu'à-là, l'État finançait la construction des églises. Ce ne sera plus le cas après 1905. Église et État se séparant, comme tout bon divorce, il fallut partager les biens et que chacun reprenne ce qu'il avait financé ou reçu en dons.

Des inventaires ont donc été dressés dans le but d'évaluer les biens culturels et immobiliers à céder à l'Etat ou aux communes et d'établir les modalités de la cession de ces biens. Pour Boutigny, l'inventaire fut fait à partir du 20 novembre 1906, date à laquelle le préfet imposa au maire, par arrêté préfectoral, « d'interdire au public l'accès de l'église [...] à partir de 6 heures du matin jusqu'à l'achèvement des opérations ». Opération se déroulant sous la surveillance du commissaire spécial de police afin d'éviter tout litige.

On comprend aisément que la rédaction des inventaires ait pu poser problèmes. Comme en d'autres lieux, il semblerait que le curé de l'époque et les représentants de la commune ne partageaient pas la même opinion sur l'origine de quelques mobiliers et ornements. Malgré cela, il est toujours possible d'admirer les statues qui n'ont, en dépit de ces désaccords, pas bougé d'un pouce.

Nicolas JORDAN et Daniel AUBART



Eglise Saint-Médard



Chapelle Saint –Loup



Du nouveau dans le RPI !



Le SIVU fait évoluer le périscolaire pour la rentrée scolaire de septembre 2023.

Grâce à la confiance des 3 mairies, le SIVU prendra en charge la garderie du matin et du soir ainsi que le centre de loisirs du mercredi pendant les périodes scolaires.

Depuis 7 mois nous travaillons sur une offre articulée sur 4 axes :

- Bien-être des enfants.
- Faciliter l'organisation des parents et diminuer le coût de garde.
- Réduire le coût pour la collectivité
- Epanouissement du personnel

La Garderie :

Elle sera organisée dans la salle polyvalente de Boutigny les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin afin d'offrir plus d'espace aux enfants.

Le vendredi soir, la garderie sera délocalisée dans la salle de motricité de l'école des Prés Verts de Boutigny.

Le matin pour les enfants arrivant avant 08h, les parents pourront apporter leur petit-déjeuner. La garderie gratuite de 08H30 à 08H40 perdure mais délocalisée dans la salle polyvalente. Le goûter est compris dans la tarification.

Une étude dirigée pour les enfants des classes de CP au CM2 est mise en place par les professeurs des écoles du RPI pour aider les enfants à faire leurs devoirs.

Elle se tiendra à Boutigny dans l'ancienne garderie qui sera réaménagée.

Les enfants allant à l'étude seront pris en charge par les animatrices de la garderie à la sortie du bus. Un goûter compris dans la tarification leur sera donné avant de les conduire dans la salle.

A la fin de l'étude, les parents pourront récupérer leurs enfants à la garderie avant 19H30.

Le Centre de Loisirs :

Il sera aussi organisé principalement dans la salle polyvalente. La salle de motricité, le dortoir ainsi que la cour de l'école seront utilisés au cours des différentes activités.

La tarification comprend le repas et le goûter. Pour les enfants arrivant avant 8h00, les parents pourront emmener leur petit déjeuner.

La gestion des inscriptions/désinscriptions à la cantine, garderie et centre de Loisirs se fera via un site internet.

La facturation se fera toujours par le trésor public.

Horaires Garderie : de 7H00 à 08H40 et de 16H20 à 19H30 Etude dirigée : de 17H00 à 18H15

Centre de Loisirs : mercredi période scolaire : 07h00 à 19h00

Il n'y a pas de centre de loisirs extrascolaire (vacances scolaires et grandes vacances).

Tarifs sur demande auprès du SIVU ou sur le site de la commune www.boutigny77.fr

Pour les enfants des communes de Coulommès, Vaucourtois et Sancy, une convention est signée avec leurs mairies leur ouvrant droit à la tarification tranches 1et 2.

Je remercie particulièrement tout le personnel du SIVU pour leur investissement dans ce projet tant sur le plan administratif, humain et logistique, Les Petits Poucets de la Dhuis pour le don de matériel, leur écoute et conseils. La DGS de Nanteuil-lès-Meaux et la 2^{ème} adjointe de Fublaines pour leurs précieux conseils. Les Professeurs des écoles qui vont faire vivre l'étude, la Mairie de Boutigny pour prêt gratuit du dortoir et de la salle de motricité, les 3 conseils municipaux qui m'ont donné leur confiance, les membres du COPIIL pour la création du PEDT

Vincent MENOT Président SIVU RPI



**Merci à l'équipe de la Ligue,
pour l'année passée au service
des enfants de la commune**

**Création des enfants
du SIVU**



Ecole et transport

Remise des dictionnaires et calculatrices : Samedi 01 juillet, les 3 communes du RPI se sont réunies dans la salle polyvalente de Boutigny afin de récompenser les enfants passant du CM2 en 6ème. Il leur a été remis en fonction du choix des parents un dictionnaire ou une calculatrice. Nous leur souhaitons une bonne continuation et surtout de bonnes vacances. Nous avons terminé la cérémonie par un verre de l'amitié avec les parents, les enfants et les professeurs.



L'équipe des professeurs se prépare pour la rentrée.

Répartitions provisoires :

PS/MS : 26 élèves (Boutigny – Mme De Carvalho)

PS/MS : 26 élèves (Boutigny) Mme Lenoir

GS : 20 élèves (Boutigny- Mme Feniz)

CP : 25 élèves (Boutigny- Mme labranque)

CE1 : 24 élèves (Villemareuil – Mme Ledu)

CE2/CM1 : 14/11 : 25 élèves (Villemareuil- Mme Chatelet)

CM1/CM2: 15/9 : 24 élèves (Saint Fiacre – Mr Allègre)

CE2/CM2 : 15/9 : 24 élèves (Saint Fiacre – Mme Zannier)

soit : 195 élèves sont prévus la rentrée prochaine



Une grande année se prépare, bienvenue à Madame LENOIR pour suivre la petite et moyenne section.

Bonne année scolaire à tous!



Transports :

Le droit à la mobilité est un droit essentiel pour réaliser les activités du quotidien : travailler, faire ses courses, sortir, etc... Mais dans les territoires ruraux, il est parfois difficile de se déplacer. Face à cet enjeu, l'association **Wimooov** lance une expérimentation de mobilité rurale, appelée **TERR'MOOV**, sur une partie du territoire du Pays de Meaux afin d'accompagner les différents acteurs dans la construction de solutions nouvelles qui répondent aux besoins des habitants. Votre contribution est essentielle pour nous permettre de connaître votre avis sur les services de mobilité mis en place au sein de votre commune et pour développer des solutions complémentaires adaptées aux besoins exprimés. Projetez-vous également dans l'avenir pour imaginer des solutions de transport qui vous amèneraient à changer vos habitudes. **Une réunion publique est prévue le 26 septembre sur la commune à 18h30.**

Un sondage : <https://forms.gle/yqHoLu3rCfshitM17> ; vous pouvez l'imprimer et le déposer en mairie ou y répondre par internet . Pensez à demain !

À partir de la rentrée prochaine vous aurez aussi le TAD à Prévilliers et Magny. Le conseil municipal travaille afin d'améliorer continuellement ce service.

Etat civil 1^{er} semestre 2023

- Nombre de naissances : 1
- Nombre de mariages : 0
- Nombre de décès : 4

Planning des activités 2^{ème} semestre 2023

- 2 septembre, Distribution de sacs à déchets verts
- 4 septembre, Fête de la Saint-Fiacre.
- 4 septembre, Journée des Associations à Villemareuil.
- 10 septembre brocante de Boutigny.
- 17 septembre , Bicross compétition régionale
- 24 septembre, Amis de Magny, balade en voiture
- **26 septembre, réunion publique TAD**
- 31 octobre : Halloween
- 5 novembre, brocante de Magny.
- 11 novembre cérémonie a Boutigny.
- 18 novembre Beaujolais nouveau.
- 3 décembre, repas des anciens.
- 10 décembre, Noël des enfants et **feu d'artifice**

Le comité de rédaction : Marc ROBIN ; Jean-Michel LABRANQUE ; Daniel AUBART ; Ingrid PETIT ; Nicolas JORDAN ; Vincent MENOT

Contact : boutigny-77@wanadoo.fr

Facebook : [Boutigny77](https://www.facebook.com/Boutigny77)